

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 Mai 2020**

Présents : Mesdames ABRAHAMIAN-CORRIOL/ BELTRANDO/BIGGI/COUET/FRANCOIS/MAGAUD/
SARRON
Messieurs REINAUDO/ DUBUS/ GUIEU/IAVARONE/KISTON/NOTO/PAU/
VAUDREMONT

1. Installation des conseillers municipaux

La séance a été ouverte à 20h30 sous la présidence de Monsieur Gilbert REINAUDO, maire sortant, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Madame Anne SARRON a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal. (art. L. 2121-15 du CGCT).

2. Élection du maire

2.1. Présidence de l'assemblée

Monsieur Gérard IAVARONE, le plus âgé des membres présents du conseil municipal, a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 15 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins : Madame Manon BELTRANDO et Monsieur Gérard GUIEU.

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Monsieur Gilbert REINAUDO s'est déclaré candidat.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposée lui-même dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

2.4. Résultats du premier tour de scrutin

Election du Maire :

- Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
 - Nombre de bulletins : 15
 - Bulletins blancs ou nuls : 00
 - Suffrages exprimés : 15
 - Majorité absolue : 08

A obtenu :

- **Monsieur Gilbert REINAUDO : 15 (quinze) voix**

2.5. Proclamation de l'élection du maire

Monsieur Gilbert REINAUDO a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

3. Élection des adjoints

Sous la présidence de Monsieur Gilbert REINAUDO élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 4 adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 4 adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à 3 le nombre des adjoints au maire de la commune.

3.1. Élection du premier adjoint

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.
Monsieur Laurent DUBUS s'est déclaré candidat.

Election du premier adjoint :

- Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
 - nombre de bulletins : 15
 - bulletins blancs ou nuls : 00
 - suffrages exprimés : 15
 - majorité absolue : 08

A obtenu :

- Monsieur Laurent DUBUS : 15 (quinze) voix

3.1.2. Proclamation de l'élection du premier adjoint

Monsieur Laurent DUBUS a été proclamé premier adjoint et immédiatement installé.

3.2. Élection du deuxième adjoint

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.
Monsieur Serge PAU s'est déclaré candidat.

Election du deuxième adjoint :

- Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
 - nombre de bulletins : 15
 - bulletins blancs ou nuls : 00
 - suffrages exprimés : 15
 - majorité absolue : 08

A obtenu :

- Monsieur Serge PAU : 15 (quinze) voix

3.2.2. Proclamation de l'élection du deuxième adjoint

Monsieur Serge PAU a été proclamé deuxième adjoint et immédiatement installé.

3.3. Élection du troisième adjoint

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.
Monsieur Gérard IAVARONE s'est déclaré candidat.

Election du troisième adjoint :

- Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
 - nombre de bulletins : 15
 - bulletins blancs ou nuls : 00
 - suffrages exprimés : 15
 - majorité absolue : 08

A obtenu :

- **Monsieur Gérard IAVARONE : 15 (quinze) voix**

3.3.2. Proclamation de l'élection du troisième adjoint

Monsieur Gérard IAVARONE a été proclamé troisième adjoint et immédiatement installé.

4. Vote des commissions municipales

Les commissions suivantes ont été formées, à l'unanimité :

***COMMISSION PERSONNEL :**

Monsieur : **Gilbert REINAUDO – Maire**
Monsieur : **Laurent DUBUS – Président – 1^{er} Adjoint**
Mesdames: Anne SARRON – Véronique BIGGI – Jennifer MAGAUD
Monsieur : **Arnaud VAUDREMONT**

A l'unanimité.

***COMMISSION CCAS – AIDE PERSONNE :**

Monsieur : **Gilbert REINAUDO – Maire**
Monsieur : **Laurent DUBUS – Président – 1^{er} Adjoint**
Mesdames: Manon BELTRANDO – Florence FRANÇOIS

A l'unanimité.

***COMMISSION URBANISME :**

Monsieur : **Gilbert REINAUDO – Maire**
Monsieur : **Serge PAU – Président – 2^{ème} Adjoint**
Mesdames : Christelle COUET – Véronique BIGGI
Messieurs : **Laurent DUBUS – Gérard IAVARONE – Gérard GUIEU -
Frédéric KISTON**

A l'unanimité.

***COMMISSION COMM. :**

Monsieur : **Gilbert REINAUDO – Maire**
Monsieur : **Serge PAU – Président – 2^{ème} Adjoint**
Mesdames : Manon BELTRANDO – Christelle COUET – Marion CORRIOL
Monsieur : **Thierry NOTO**

A l'unanimité.

***COMMISSION CADRE DE VIE - EVENEMENTIEL :**

Monsieur : Gilbert REINAUDO – Maire
Monsieur : Serge PAU – Président – 2^{ème} Adjoint
Mesdames : Marion CORRIOL – Florence FRANÇOIS – Jennifer MAGAUD
Monsieur : Arnaud VAUDREMONT

A l'unanimité.

***COMMISSION TRAVAUX :**

Monsieur : Gilbert REINAUDO – Maire
Monsieur : Gérard IAVARONE – Président – 3^{ème} Adjoint
Madame : Anne SARRON
Messieurs : Laurent DUBUS – Thierry NOTO – Gérard GUIEU –
Arnaud VAUDREMONT – Frédéric KISTON

A l'unanimité.

***COMMISSION ENFANCE :**

Monsieur : Gilbert REINAUDO – Maire
Madame : Anne SARRON – Présidente – Conseillère Municipale
Mesdames : Christelle COUET – Véronique BIGGI
Monsieur : Thierry NOTO

A l'unanimité.

***COMMISSION FINANCES :**

Monsieur : Gilbert REINAUDO – Maire
Madame : Anne SARRON – Présidente – Conseillère Municipale
Madame : Manon BELTRANDO
Messieurs : Laurent DUBUS – Serge PAU

A l'unanimité.

5. Vote du compte rendu du Conseil Municipal du 6 mai 2020.

Le compte rendu du Conseil municipal du 6 mai 2020 a été présenté aux nouveaux élus et voté à l'unanimité.

6. Représentation de la commune au sein du Syndicat d'énergie des Alpes de haute Provence (SDE 04) et du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone (SMAB)

Monsieur Gérard IAVARONE, faisant partie du bureau de ces deux syndicats, a été désigné à l'unanimité comme représentant de la commune en leur sein.

7. Questions diverses

• Réouverture de l'école après le confinement

Monsieur le Maire a fait part de l'important travail réalisé par les équipes municipales et pédagogiques pour la mise en place du protocole sanitaire indispensable à la réouverture de l'école et a regretté que peu de parents ait répondu aux sondages de l'école et de la mairie qui aurait permis de connaître plus précisément le nombre d'élèves à accueillir.

• Livraison des masques grand public à distribuer aux habitants

La commande groupée faite avec la commune d'Aiglun est toujours en attente de livraison.

Monsieur le Maire propose qu'ils soient distribués dès réception aux habitants par les élus, en deux lieux (le Mousteiret et le Brusquet) sur plusieurs jours.

Environ 270 masques junior ont été confectionnés par des couturières du village et seront distribués aux enfants. Les familles qui en auraient un besoin urgent peuvent venir en récupérer un certain nombre dès à présent en mairie.

- Réunion de la commission finances pour la préparation du budget
La date limite pour le vote du budget ayant été fixée au 31 juillet, la commission finances devra se réunir dans le courant du mois de juin.
- Embauche de saisonniers pour l'été
Suite à la question posée par Monsieur VAUDREMONT, Monsieur DUBUS, président de la commission personnel a précisé que des saisonniers seront bien embauchés cet été, sans doute même plus précocement que les années précédentes et que 4 demandes ont déjà été déposées en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30 minutes.

La Secrétaire de Séance, Anne SARRON.

